

Membres présents :

Mmes Marie-Sylvaine CANDELA, Jacqueline CHEVASSUS, Marie-Christine CHEVASSUS, Christiane DARMEY, Denise LAHAUT, Giulia MICHALET, Norma PAILLISSE, Marie Claude PERNIN.

Mrs Daniel BOSIO, Olivier BROCARD, Leonardo CAMPANELLA, Christophe COURTOT, Pierre CROUZET, André JULIAN, André LAGRON, Francis LAHAUT, Michel LANCON, Laurent MAISONHAUTE, Alain MOURET, Paul PICARD, Jacques VUILLERMOZ.

Membres excusés :

Mrs Daniel COTTET-EMARD, Jean-Pierre JACQUEMIN.

APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU :

Aucune remarque n'étant formulée concernant le compte-rendu du Conseil d'Administration du vendredi 20 décembre 2013, ce dernier est adopté à l'unanimité.

ETAT D'AVANCEMENT DES COMMISSIONS :

- 1) * Commission Reprographie : Le Président rappelle que le contrat de maintenance du copieur arrive à échéance le 8 juin prochain et que la commission reprographie travaille sur ce sujet depuis plusieurs semaines. Il laisse la parole à Léo CAMPANELLA, référent de cette commission. Une étude comparative a été réalisée auprès de deux fournisseurs, Xerox et Burocom-Curtet. La performance et la qualité des copieurs proposées sont sensiblement équivalentes. Burocom propose une location à 213,60 €uros TTC, comprenant la maintenance de 0,0072 € pour les copies en NB et 0,072 € pour les copies en couleur, les frais d'installation, la formation des utilisateurs, l'intervention d'un technicien dans les quatre heures, la possibilité de se faire dépanner au magasin, la e-maintenance et deux logiciels. Quant à Xerox, la location est de 219,60 €uros, la maintenance pour les copies est de 0,0084 € pour les copies en NB et 0,0756 € pour les copies en couleur. Sont également compris les frais d'installation, la formation des utilisateurs, l'enlèvement de l'ancien copieur, le délai d'intervention de 8 heures.
Les membres du conseil votent à l'unanimité pour la proposition de Burocom. La dénonciation du contrat avec Xerox devra se faire très rapidement.
- 2) * Commission Finances : Le Président rappelle que suite à l'autorisation donnée lors du conseil du 9 octobre 2013, les démarches administratives sont en cours pour l'ouverture d'un compte associatif et d'un compte livret A au Crédit Agricole. De ce fait, le conseil d'administration autorise Olivier BROCARD le Président, Leonardo CAMPANELLA et Laurent MAISONHAUTE, les deux vice-Présidents et Marie-Christine CHEVASSUS trésorière à réaliser toutes les opérations nécessaires au bon fonctionnement de ces comptes.
- 3) * Commission Matériel : Les nouvelles sonorisations ont bien été livrées et seront testées lors de l'assemblée générale le 28 février prochain.
- 4) * Commission Adhésions : Laurent MAISONHAUTE, référent de cette commission, présente les quatre nouvelles demandes d'adhésions à la Maison des Associations de Saint-Claude :
 - **Les Restos du Cœur** : suite à la demande de la commission adhésion, les renseignements demandés sur l'antenne locale nous sont parvenus.
Le Conseil approuve à l'unanimité cette demande d'adhésion.
 - **L'UNAFAM (Union Nationale des Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapés physiques)** : c'est le cas de figure d'une association

départementale. Toutefois cette association s'implique dans la vie locale : permanence au centre de prévention, des actions de sensibilisation et d'informations et participation au conseil du CCAS.

Le Conseil approuve à l'unanimité cette demande d'adhésion.

- **Association Part'Agés** : les statuts de cette association sont conformes à notre règlement intérieur.
Le Conseil approuve à l'unanimité cette demande d'adhésion.
- **Indian spirit** : le siège de l'association a été transféré à Saint-Claude. Les statuts de cette association sont conformes à notre règlement intérieur.
Le Conseil approuve à l'unanimité cette demande d'adhésion.

Le Président donne lecture de la réponse de l'association Passion Tuning suite à leur radiation.

5) Commission Événementiel : préparation de l'assemblée générale

- Guilia MICHALET, référente de cette commission, propose pour l'assemblée générale après étude des devis, de commander les mignardises sucrées, pizzas, quiches à la boulangerie La Pannetière et comme l'année dernière des plateaux charcuterie/fromage à La Besace.
Le Conseil donne à l'unanimité son accord pour cette proposition.

- Le Président informe que les comptes de la Maison des Associations montrent cette année un excédent de 7 441 €uros. Trois facteurs doivent être mis en avant :
 - * Les subventions et le sponsoring perçus pour le forum des associations, les recettes du salon du bien vieillir
 - * Les frais de dépenses liés à la création du site internet, les frais de rémunération à hauteur de 35 % du SMIC pour l'accueil du stagiaire qui ont été reportés sur l'exercice 2014
 - * La baisse des recettes de mises à disposition des salles communales avec la mise en place d'une nouvelle organisation.

Marie-Christine Chevassus, trésorière, donne lecture du compte de résultat.

En 2013 l'achat de fournitures d'imprimerie est en baisse, la Maison ayant puisé dans le stock constitué en 2012. Les charges externes sont en hausse (frais forum, salon du bien vieillir). De petites économies ont été réalisées pour les frais de télécommunications grâce aux changements de contrat. Les charges de personnel sont en baisse en raison de la provision pour congés payés moins importante qu'en 2012. Les dotations aux amortissements et provisions ont aussi augmenté en raison des provisions pour frais de créances irrécouvrables. Les cotisations des adhérents sont en progression, nos services restent stables. Le matériel, bien que plus sollicité en 2013, montre une légère baisse due à la nouvelle tarification, les produits divers et les subventions sont en hausse grâce au forum et au salon du bien vieillir.

PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 28/02 :

Le Président rappelle les membres sortants : Léo CAMPANELLA, Pierre CROUZET, André LAGRON, Denise LAHAUT, Laurent MAISONHAUTE, Guilia MICHALET, et annonce la démission de Daniel COTTET-EMARD ;

Paul PICARD informe de son souhait de démission de la Maison des Associations pour des raisons personnelles.

Le Président informe que l'assemblée générale sera suivie de la remise du mérite associatif. La ville propose les récipiendaires suivants : Mme Christine BADOT, Messieurs Pierre CROUZET, Daniel CRÉTIN, Pierre DUPUY, Bernard GUYON, André JULIAN et Daniel LEGER.

En raison du calendrier électoral, le Président propose que l'élection du nouveau bureau de la Maison des associations soit reportée après les élections municipales, lors de la première quinzaine d'avril.

Le Conseil approuve à l'unanimité cette proposition.

QUESTIONS DIVERSES :

* Le Président énumère les différentes invitations reçues et demande aux membres de s'inscrire.

* Les membres du conseil d'administration qui sont allés à Rottenburg sont revenus plus qu'enchantés. Ils remercient la municipalité pour ce séjour.

La séance est levée à 20 h 15

Le Secrétaire,
Daniel BOSIO

Le Président,
Olivier BROCARD